

# Compte rendu conseil d'administration

20 février 2013

**Présents** : Nathalie Rolland, Angélique Dupont, Hélène Comito, Marix Jumel, Martine Minarovits, Emmanuelle Chesnot, Michèle Legall.

Excusés: Dominique Le Pommeray, Christophe Lalain, Nelly Viennot.

Invitée : Marie José Perroux

## 1) L'augmentation du prix du panier

Ludovic Sanglier, de l'AMAP des Agnettes a demandé une augmentation du prix des paniers pour la saison prochaine, compte tenu de l'augmentation du SMIC, du prix du gasoil, des semences et autres fournitures. Serge Pingrenon, du Village n'a pas exprimé la même demande et les membres du CA de l'AMAP Village estiment que ce serait difficile à supporter pour un certain nombre de familles. Comme il est évident d'autre part que le coût de l'agriculture biologique est supérieur à celui de l'agriculture classique, il est décidé que seuls les prix des paniers des Agnettes seront augmentés de 0.50 euros.

## 2) Point sur la souscription Andines

4 bons de souscription supplémentaires ont été recueillis, 2 venant des Agnettes et 2 reçus par Angélique. Hélène va les transmettre à Andines et s'enquérir aussi de la situation de la coopérative.

## 3) Préparation de la Semaine du Développement Durable

Angélique informe le CA qu'une réunion de préparation aura lieu le 22 février avec les responsables de l'Environnement sur la ville, à laquelle elle participera, et que d'autre part toutes ses démarches pour obtenir un intervenant pour le débat ont été pour l'instant infructueuses. Elle poursuit les investigations.

Le forum doit se tenir à la mairie, avec des stands: Consomm'acteurs, Artisans du Monde, Andines entre 18h et 20h et ensuite aura lieu un débat sur le thème de la "consommation". Il est décidé que les deux AMAP compléteront le matériel déjà existant de présentation de l'association Consomm'acteurs et de chaque AMAP (photos de visite à la ferme, de distributions..), et que ce sera une occasion pour compléter le fonds de livres, brochures et DVD de l'association qui seront donc exposés ce jour là. Angélique se charge de l'organisation pour la mise en place et la tenue du stand.

## 4) Propositions pour un fonctionnement plus équilibré de Consomm'acteurs

Hélène fait le point sur le fonctionnement de l'association pour l'année écoulée en mettant

en relief le fait qu'avec Nelly, elle a pris en charge la quasi totalité des activités de l'association : responsabilité de l'organisation du marché de printemps, de la soirée du 30 mai, du forum des associations, prise en charge de la commande collective de viande, de la souscription à Andines, de la vente de produits Andines et d'huile de Palestine. Ceci s'ajoutant à la charge du fonctionnement de l'AMAP Agnettes ; signature des contrats et travail de référent (partagé entre 5 personnes). Elle fait le constat que la charge de travail est trop lourde, et d'autre part que cela a amené des autres membres du CA à se reposer sur elles. Elle propose donc de mieux diviser le travail au sein de l'association.

- **Chaque AMAP** continue à être **autonome** en ce qui concerne l'organisation de la saison, la visite à la ferme, mais communiquera les dates, les modalités, en particulier pour mettre sur le site.
- En ce qui concerne le **site**, qui n'est pas suffisamment alimenté et ne joue donc pas son rôle d'information, il est décidé de chercher une personne qui le reprenne en charge, puisque que Laura n'avait pris cette responsabilité que pour 6 mois (et cela fait déjà un an), et surtout de mieux fixer les tâches de mise en ligne, ce qui n'avait pas été fait. Des personnes seront contactées dans les deux AMAP.
- Pour les **activités ponctuelles** prévues, cette année il n'y a que le Forum des Associations du 7 septembre. Emmanuelle et Nathalie décident d'en prendre la responsabilité.
- Concernant **l'élargissement des produits proposés aux Amapiens**, Christophe Lalain, absent à la réunion mais membre du CA et contacté auparavant, serait prêt, à partir de septembre, à s'en charger, quitte à trouver quelqu'un d'autre pour le faire avec lui.
- Hélène et Nelly continueront à suivre les questions du **commerce local et équitable** (Andines, viande) et renforceront le groupe des référents des Agnettes après le départ d'Eric.
- Pour la trésorerie : Nathalie informe le CA que les frais bancaires sont en fait de 50 euros et non de 150 euros annoncés dans le bilan. Il s'agissait d'une erreur d'écriture de la banque. En ce qui concerne le bilan financier annuel Marie Jo accepte d'aider Nathalie à sa mise en forme.

5) Le CA reconduit le bureau de Consomm'acteurs soit

Présidente Angélique Dupont

Secrétaires : Hélène Comito et Emmanuelle Chesnot

Trésorière : Nathalie Rolland

**La prochaine réunion de bureau est fixée au mercredi 22 mai à 19h au local AGIR des Agnettes**

Hélène Comito